...VELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 30 DECEMBRE 1894.

PETITES ANNONCES.

227 BOURBON, Ecole Française Anglaise du Professeur Caron. Cours d'Anglais pour les Français. 30 déc—1f

DEMANDES.

DEMANDE—Un pensionnaire dans famille française, chambre confortable, bonne table. S'adresser B., Abeille. 30 déc—1f

DEMANDE—Une jeune servante française, parfaitement expérimentée. S'adresser au No 474 rue du Camp, entre les rues Orange et Race. 30 déc—1f

ON demande—Une blanchisseuse au mois, blanche. S'adresser au Restaurant de la Louisiane, 107 rue Douane. 30 déc—2f

ON demande une bonne femme blanche cuisinière. Petite famille et bons gages. Nouveau No 930 rue Jamp. 30 déc—1f

MME GODIN demande des ouvrières pour robes. 44 Bourbon. 30 jan—1f

ON demande une femme pour faire le ménage au No 405 Esplanade. 23 déc—7f

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Succession de John Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. — Division D. — No 34,963.—Attendu que Calhoun Flowers, du comté de Hincks, Etat du Mississippi, dans sa capacité comme gardien ou tuteur, dûment nommé et qualifié, de la personne et des biens de son fils mineur David H. Flowers du comté de Hincks, Etat du Mississipi, a fait application dans cette Cour pour l'autorisation de prendre possession de et transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant au dit mineur.

Avis est par le présent donné à qui de droit d'accuser les raisons pour lesquelles dans les trente (30) jours à partir de la première publication de cet avis, pourquoi l'application du dit gardien ou tuteur ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.
EUG. D'HÉRÉTÉ, Député-Greffier.
Nouvelle Orléans, 26 décembre 1894.
29 déc—30 f

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Charles Patterson McCan.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 19 811.

Attendu que Mme Mary Tobin Stumpel de Brooklyn, Kings County, Etat de New York, mère et tutrice des mineurs Kate Elizabeth McCan, Fanny Tobin McCan, Charles Patterson McCan et David Chambers McCan, a fait application dans cette Cour pour l'autorisation de prendre possession de et transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs.

Avis est par le présent donné à qui de droit d'accuser les raisons pour lesquelles dans les trente (30) jours à partir de la première publication de cet avis, pourquoi l'application de la dite tutrice ne serait pas accordée

Par ordre de la Cour.
(Signé) EUG. D'HÉRÉTÉ Député Greffier
Nouvelle Orléans, le 18 décembre 1894.
19 déc—5 f mars

PAR LE CONSTABLE.

Vente par le Constable. Par consentement des parties. South Band Troy Manufacturing Co. vs Jno. Smith.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans — No 20,521.— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, et par le consentement écrit des personnes intéressées, enregistré en mon bureau, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, ancien No 95, nouveau numéro 419 rue Royale, entre Conti et St Louis, dans le Second District de cette ville, LUNDI, le 31 décembre 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir: 23 large voitures pour enfants, en rotin, 16 petites voitures pour enfants en rotin, 32 voitures pour enfants en bois, 3 écrans, 1 paravent, en rotin, 5 petites tables, 22 tableaux encadrés, 11 poupées ordinaires, etc, le tout d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux. P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
30 déc—1 f

ANNONCE JUDICIAIRE—Vente du Constable. Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, 29 décembre 1894—No 6,344—Southern Liquor and Tobacco Co., Limited, vs. E. Picket.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée par l'Hon. Wm H. Seymour juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans je procéderai à la vente à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, le MERCREDI, 9 janvier 1895, à midi, devant la Troisième Courthouse, Cinquième District, Alger, rue Villeré, Morgan bat..., la propriété ci-après décrite, à savoir: un grand cheval bai un tombereau, un jeu de harnais pour charrette; le tout d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions comptant sur les lieux.
L. C. MURPHY, Constable de la Troisième Cour de Cité de la Nile-Orléans.
30 déc—7 jan

Veuve J. B. Sooola vs J. Météyé.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 21,422—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, devant mon entrepôt, ancien numéro 95, nouveau numéro 429 rue Royale, entre Conti et St Louis, dans le deuxième district de cette ville, VENDREDI, le 11me jour de janvier 1895, à 11 h. A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions comptant sur les lieux. P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nile-Orléans.
27 déc—27—janv 3 11

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Margaret Weinmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 43,748 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary Walsh, veuve de Francis Kleberger administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
29déc—29 jan2 6

Succession de F. Clausing et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,715—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Carrie Ru..e, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
21déc—21 25 30

Succession de Joseph Hein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 20,223—Division D.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Hein, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
21 déc—21 25 30

ETAT DE LA LOUISIANE, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent que le troisième jour de novembre 1894, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les termes suivants, à savoir:

Mme Olena M. Moore vs son mari. No 43,100—Div. C.

Sur la motion de Harold W. Newman, Esq., avocat de la plaignante, et sur la production de preuve valable de sa demande et la loi et l'évidence étant en sa faveur.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré ici le 9 juillet 1894 soit confirmé et qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante Mme Elizabeth A Springer, épouse de Charles M. Moore, et contre le défendeur Charles M. Moore, son époux, pour la somme de Onze Cent Sept 50/100 Dollars, avec reconnaissance de son privilège, sous la Loi, sur toutes ses propriétés foncières et personnelles, décrétant une séparation de propriété et dissolvant la communauté d'acquets et de gains existant entre eux. Il est de plus ordonné que la plaignante soit et elle est par la présente autorisée de conduire ses affaires en son propre nom et pour son propre compte et de faire et d'accomplir tout acte comme si elle était une femme seule; tous les frais doivent être payés par le défendeur.

Jugement rendu le 12 novembre 1894.
Jugement signé le 19 novembre 1894.
Signé: J. A MONROE, Juge.

En témoignage de quoi, j'ai à ceci mis mon nom et apposé le sceau de la dite Cour en la ville de la Nouvelle Orléans, ce vingt-et-unième jour de novembre dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent-quatre-vingt quatorze.

Signé: JAMES D. RANKIN, [Sceau] Député Greffier.
22 nov—

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 160 rue de Chartres.

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partant d'Alger à 8 A. M., et arrivant à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. S. LANDRY
J. S. LANDRY, Surintendant. Agent général pour le Fret et les Passagers
29 oct—dim et dim

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur dans le Sixième District.

Anthony Stortz et al. vs Joseph Stortz et als.

No 43,742—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 723 rue Commune—MERCREDI, 23 janvier 1895, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 59 et 5? rue Baronne, près Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 24 octobre 1894 et signé le 30 octobre 1894 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et aussi en vertu et conformément à un jugement de la même Honorable Cour, rendu le 10 décembre 1894 et signé le 14 décembre 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

10 certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, étant la moitié de l'îlet borné par l'Avenue Nashville les rues Camp, Chestnut et Eléonore, numérotés 1, 2, 3, 4, 15, 16, 17, 18 19 et 20, d'après un plan dressé par L. H. Pillié, voyer, daté le 19 décembre 1859 et déposé au bureau de C. V. Foulon, notaire en cette ville; les lots numéros un, deux, trois et quatre mesurant chaque 30 pieds de face rue Camp sur une profondeur de 120 pieds, le lot numéro un formé le coin des rues Camp et Eléonore, les lots numéros 15, 16, 17 et 18 mesurant chaque 30 pieds de face rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds; le lot 18 forme le coin des rues Chestnut et Eléonore; les lots Nos 19 et 20 mesurant chaque 30 pieds de face rue Eléonore sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Les lots 1, 2 et 3, ayant les bâtisses et améliorations, seront vendus ensemble en bloc et les autres lots séparément.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication; l'acquéreur assumera le paiement, en plus encore de son prix offert, les taxes pour l'année 1895.

Acte de vente pardevant B. Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 déc—22 26—janv 2 9 16 23

PAR WM P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attention! Spéculateurs, Personnes qui désirent faire un bon placement,

Laitiers et tous ceux qui cherchent une place pour construire une maison pour leur famille. Pourquoi irez-vous à vingt milles de la ville, au milieu des marais, dépenser votre argent dans des villes imaginaires, quand il vous est facile, pour moins d'argent, d'acheter des lots de terre élevés, en plein centre de notre grande ville.

100 Lots de Terre.
Premier District.

Dans le voisinage des rues Broad, St-Patrick et Tulane avenue, Southern Athletic Club Park, Hebrew Cemetery, et Southern Chemical Works.

Dans l'affaire de la Succession de François Lacroix, le JEUDI, 17 Janvier 1895.

PAR WM. P. CURTIS—encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet—Il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, Nos 127 et 129 (629 et 631 nouveaux numéros) rue Commune, à midi, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 5 décembre 1894 No 9,804, dans l'affaire de la succession de François Lacroix, la propriété ci-après décrite, d'après un plan exposé à la Bourse des Encanteurs.

1° Dix (10) lots de terre, situés dans l'îlet No 601, bornés par les rues Broad, Gravier, White et Perdido, et désignés comme lots Nos 5 à 8 inclusivement, et 31 à 36 inclusivement. 2° Douze (12) lots de terre situés dans l'îlet No 612, borné par l'avenue Tulane, les rues White, Dupré et Gravier, et désignés comme lots Nos 1 à 11 inclusivement, et lot No 32. 3° Quinze (15) lots de terre situés dans l'îlet No 614, et borné par les rues Gravier White, Perdido et Dupré, et désignés comme lots Nos 6 et 7 et 11 à 17 inclusivement et 29 à 31 inclusivement.

4° Treize (13) lots de terre situés dans l'îlet No 625, borné par les rues Gravier, Dupré, Perdido et Gayoso et désignés comme lots Nos 7 à 10 inclusivement et 18 à 26 inclusivement.

5° Dix (10) lots de terre situés dans l'îlet No 666, borné par les rues Poydras ou Julia, Rendon, Perdido et Lopez et désignés comme lots Nos 11 à 20 inclusivement.

6° Vingt-deux (22) lots de terre situés dans l'îlet No 677 borné par les rues Hagan, Tulane Avenue, Rendon et Gravier et désignés comme lots Nos 1 à 11 inclusivement et 27 à 32 inclusivement.

7° Dix-huit (18) lots de terre, situés dans l'îlet No 531, borné par les rues Banks, Bernadotte, St-Patrick et Palmyre et désignés comme lots Nos 10 à 27, inclusivement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance dans un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt, garantis par lien du vendeur, avec toutes les clauses ordinaires de sécurité. Acte de vente pardevant A. G. La..., notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.
16 déc—16 23 30—janv 6 13 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Liquidation.

PROPRIÉTÉ COMMERCIALE DE VALEUR

Dans le Deuxième District,

—Occupée par le—

Commercial Cooperage Co., Limited, De face à la Promenade Carondelet, entre Johnson et Prieur.

—Aussi—

Un Ilet entier de Terre, De face à la Promenade Carondelet, entre les rues Salcedo et Gayoso.

Dans l'affaire de John H. Murray vs. Commercial Cooperage Co., Ltd.

Jeudi, le 10 Janvier 1895.

PAR WM P. CURTIS, Encanteur.—Bureau No 9 rue Carondelet.— JEUDI, le 10 janvier 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 127 et 129 (nouveaux numéros 629 et 631) rue Commune, entre St Charles et Camp, en vertu d'un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 3 décembre 1894, rendu dans l'affaire de John H Murray vs. Commercial Cooperage Co., Ltd, No 44,217 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent faisant face à la Promenade Carondelet, dans l'îlet No 251, borné par les rues Johnson, Prieur et St-Pierre; les dits lots mesurent chaque 32 pieds 2 pouces et 5 lignes à la Promenade Carondelet, 32 pieds 8 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond, et 141 pieds 10 pouces de profondeur du côté du lot No 3, 119 pieds 4 pouces et une ligne de profondeur entre les dits lots 4 et 5, et 116 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur entre les lots 5 et 6. Les améliorations consistent de deux vastes cottages en bois à deux étages, un hangar, tout s'y touchant; la bâtisse principale faisant face à la Promenade Carondelet est recouverte en ardoise; la bâtisse dans le fond et le hangard sont recouverts en fer corrugué. Il y a deux cuves, un chip burner dans la cour. Toutes les améliorations sont en bonne condition

2° Un Ilet de terre entier et améliorations qui s'y trouvent, borné par la promenade Carondelet, les rues Salcedo, Gayoso et Toulouse, mesurant 282 pieds 7 pouces et 11 lignes de face sur la promenade Carondelet et 231 pieds 4 pouces et 4 lignes de face rue Salcedo, et 282 pieds 11 pouces et 9 lignes de face rue Toulouse et 4 pouces de face rue Gayoso, le tout plus ou moins, contenant 18 lots de terre numérotés de un à dix-huit inclusivement, et désigné comme îlet No 402.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de sécurité usuelles; l'acquéreur déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant John T. Michel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
9 déc—9 16 23 30—6 10 janv—

JOURNAUX FRANCAIS

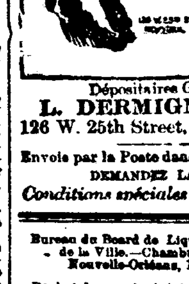

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs supplém'ents. France Mode, Mode Nationale, P. Echo d Mode Bon Journal, Caricature, Eclipse, Jnal. Amusant, Jnal. des Voyages Monde Comique P. Jnal. p. rire, Scien. Illust'rée, etc.

Dépositaires Généraux:
L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK.

Envois par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDEZ LA LISTE!
Conditions spéciales aux Marchands

Bureau du Board de Liquidation de la Dette de la Ville.—Chambre 5, Hôtel de Ville. Nouvelle-Orléans, 13 septembre 1894.

Rachat du montant total des bons de la ville de la Nouvelle-Orléans de six pour cent.—Avis est par le présent donné que conformément à la Section No 1 de l'Acte No 58 de la Législature de l'Etat de la Louisiane, session de 1882, la ville de la Nouvelle Orléans rachètera le 1er janvier 1895 tout ses bons de six pour cent dont la date a été prolongée, émis d'après et par l'autorité dudit acte et dés... numériquement comme suit:

$1,000 bons numérotés 1 à 5,935 inclusivement.
$500, bons numérotés 1 à 132 inclusivement.
$100, bons numérotés 1 à 101 inclusivement.
$50, bons numérotés 1 à 476 inclusivement.

Avis est aussi donné que tous les intérêts sur lesdits bons cesseront sur et après cette date.

E. M. WALMSLEY, Président.
T. WOLFE JR, Secrétaire.
15 sept—du Dim jan

Scientific American Agency for

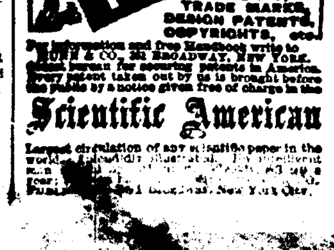

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. ...

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Double Corps de Logis Désirable.

Deux étages, couverts en ardoises.

Nos 1831 et 1833 rue Euterpe, entre Baronne et Dryades.

Succession de Charles Melchert, décédé.

Cour Civile de District—Dossiers Nos 43,507 et 3,847.

Sur long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson Encanteur, Bureau No 143 rue Carondelet près Commune—MARDI, 22 janvier 1895, midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre St-Charles et Camp dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu le 3 décembre 1894 et signé le 7 décembre 1894, dans l'affaire de Charles Melchert et als vs Ottilie Melchert et als. Dossier No 43,507, aussi un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la même Honorable Cour, Division D, dans l'affaire de la succession de Charles Melchert, No 3,847 du Dossier de ladite Cour, daté le 18 décembre 1894, à l'enchère publique, il sera vendu—

Un certain lot de terre, aussi avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Euterpe, Baronne, Terpsichore et Dryades, désigné par le numéro et la lettre 10 M; le dit lot mesure 31 pieds 2 pouces de face à la rue Euterpe, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, et une largeur à l'arrière de 30 pieds 2 pouces, le tout d'après un plan en exhibition à la place de la vente. Les améliorations consistent en une grande bâtisse double à deux étages, couverte en ardoise, connue comme Nos 1831 et 1833 rue Euterpe et contient 7 chambres sur chaque côté, avec galeries, gaz partout, cuves, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera les taxes de 1894 jusqu'au jour de la vente en outre de son prix d'enchère et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jeff. C. Weck notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 déc—22 23 30—jan 6 13 20 au 22

ANNONCE JUDICIAIRE

Un lot de terre de choix formant l'encoignure des rues Toledano et Constance.

Succession de Mary Coyle, épouse de Jeremiah McCarthy.

Cour Civile de District—Dossier No 44,0?5.

A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 143 rue Carondelet près Commune—MERCREDI, le 2 janvier 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre St-Charles et Camp, premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A daté le 27 novembre 1894 Dossier No 44,085, pour le compte de la succession de Mary Coyle, épouse de Jeremiah McCarthy, il sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 1?0, borné par les rues Constance, Laurel, Toledano et Louisiana Ave., et formé le coin des rues Constance et Toledano, désigné par le No 22 et mesure 32 pieds de face rue Constance, sur une profondeur et façade rue Toledano de 129 pieds entre lignes parallèles, d'après le plan à la place de la vente

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste à un crédit d'un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; 10 pour cent comptant sur les lieux et le paiement des taxes de 1895.

Acte de vente pardevant E. Commagère, notaire, aux frais de l'acquéreur.
2 déc—2 9 16 23 30 à date

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Benjamin F. Post, administrateur de la succession de Lorenzo Post et individuellement vs Mme Joseph Ames, épouse de Frederick W. Ames et als. No 43,585, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

Double cottage enjolivé, 339 et 340 rue S. Franklin.

Une double ligne de chars électriques passant devant la porte.

A proximité des écoles, des églises et lieux d'amusement et du nouveau dépôt I. C. & M. V. R. R.

Jeudi, le 3 janvier 1895, à midi.

A LA BOURSE DES ENCANTEURS Nos 629 et 631 rue Commune à midi, le JEUDI, 3 janvier 1895, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Division B de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de B. F. Post, daté le 26 novembre 1894, et plus tard à un jugement rendu le 21 novembre 1894 et signé le 27 nov. 1894 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée Benjamin F. Post, administrateur de la succession Lorenzo Post, et individuellement vs Mme Joséphine Ames, épouse de Frederick W. Ames et al., les deux ordres ou jugement adressés à L. Onorato, encanteur, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les servitudes y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Clio, Erato, Liberté, désigné comme lot No 5 sur un plan du dit lot et déposé dans le bureau de T. O. Stark, notaire dans cette ville; le dit lot mesure, commençant à une distance de 118 pieds 4 pouces 3 lignes du coin des rues Franklin et Erato, 29 pieds de face rue Franklin sur 112 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de un et deux ans représenté par des billets portant 8 pour cent d'intérêt de la date jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur. Plan à la Bourse.

BAYNE & ONORATO. Propriétés foncières, hypothèques et placements d'argent, 621 rue Gravier, à côté de la Banque Nationale de Whitney.
29nov—20 30—déc 2 3 9 10 16 17 23 24 20 21—janv 1 2 2

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double dans le 4me district, Nos 2905 et 2907 rue Annonciation entre 6me et 7me, très borné par la rue Laurel.

Succession d'Owen McCanby et femme

No 43,709—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur—Bureau No 341 rue Carondelet—MARDI, 29 janvier 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans, Division E, rendu et signé le 24 décembre 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet numéro 39, anciennement connu comme le numéro 41, borné par les rues Annonciation, anciennement Jersey, Laurel, Sixième et Septième, ledit lot est désigné par le numéro 2, d'après un plan dressé par B. Grant, voyer de l'ancienne ville de Lafayette daté le 1er septembre 1846, et déposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire; ledit lot mesure 30 pieds de face à la rue Annonciation, sur une profondeur de 120 pieds ou plus (ou le dit lot a droit d'après l'arpentage fait ou à faire) entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un double cottage couvert en ardoises, Nos 2905 et 2907 rue Annonciation entre les rues 6me et 7me, et contient 6 chambres de chaque côté, trois chambres, etc, loué à $8 de chaque côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans en billets portant 8 pour cent d'intérêt, et toutes les clauses usuelles de garantie; 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de l'adjudication

Acte de vente pardevant John T. Michel, notaire, aux frais des acquéreurs.
28 déc—28—janv 1 8 15 22 27 à date

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lots de terre de valeur pour bâtir, près de l'avenue Canal et des rues Genois, Gasquet et Palmyre.

Succession de Joseph A. Burk.

No 33,354—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 9 janvier 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté du 28 novembre 1894 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Huit lots de terre bien situés, avec droits, passages, privilèges et avantages qui s'y trouvent et y appartenant, situés dans l'îlet No 707, Premier District de cette ville, bornés par les rues Genois, Gasquet, Palmyre et Clark, et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 18, 19, 20 et 21 sur un plan de G. T. Dunbar, déposé en l'étude de G. J. Mossy, ancien notaire en cette ville, daté du 12 avril 1848; le dit lot No 1 forme l'encoignure des rues Genois et Gasquet; mesurant 32 pieds 8 pouces de face sur la rue Gasquet par 108 pieds de profondeur et de face sur la rue Genois et les dits lots Nos 2, 3 et 4 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue Gasquet par 108 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le dit lot No 21 forme l'encoignure des rues Palmyre et Génois, mesurant 33 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyre sur 108 pieds de profondeur et face à la rue Génois, et les dits lots Nos 18, 19 et 20 se touchent, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Palmyre sur 108 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. A un îlet seulement de l'avenue Canal et dans un voisinage très améliorant.

Conditions—La moitié comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans en des billets des acquéreurs portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garantie par hypothèque et lien et privilège de vendeur. Les acquéreurs devront faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant James Fahey, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
2 déc—2 9 16 23 30 au 2 jan

D'ASTHME ... par la POUDRE CLERY. A obtenu les plus hautes récompenses. — Dépôt dans toutes les pharmacies. A la N-Orléans: J. L. Lyons & C, 42-44, Camp.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE
SUCCESSION
—DU—
GEN. P. G. T. BEAUREGARD

L'ELEGANTE
RESIDENCE EN BOIS A DEUX ÉTAGES,

No 255 Avenue de l'Esplanade,
A l'encoignure N. E. de la rue Derbigny.

—LA—

Jolie Bâtisse en Bois a deux étages,
Rue Derbigny,
Entre l'avenue de l'Esplanade et la rue Kerlerec.

LES DEUX BEAUX
LOTS DE TERRE
ADJAÇANTS POUR BATIR,
Sur la rue Derbigny.

La Centrale et Commode
RESIDENCE EN BRIQUES A TROIS ETAGES ET MANSARDE,
No 142 rue Carondelet,
Entre les rues Lafayette et Girod.

LE PRODUCTIF
Cottage Double en Bois,
No 218 rue Melpomène,
Entre les rues Baronne et Dryades,

—ET—

LA SPLENDIDE
ETENDUE DE TERRE
BIEN AMÉLIORÉE,
SUR LE FLEUVE MISSISSIPPI
DANS LA PAROISSE JEFFERSON,
Un peu au-dessus du Canal Harvey et vis-à-vis l'avenue de la Louisiane.

No 38,254.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 138 (vieux numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 24 janvier 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan en vertu de et conformément à un jugement rendu le 24 octobre 1894 et signé le 30 octobre 1894, et de deux ordres, respectivement, les 21 et 27 novembre 1894 et d'un ordre daté du 16 novembre 1894, homologuant le procès-verbal d'une réunion de famille tenue le 14 novembre 1894, de l'Hon. G. H. Théard juge de la susdite Cour, Division E, dans la succession de Gen. P. G. T. Beauregard. No 38,254 et d'un ordre ... du procès-verbal d'une réunion de famille tenue le 27 novembre 1894 daté du 5 décembre 1894 de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la susdite Cour, Division A, dans la succession de Mme Laure T. Beauregard, défunte épouse de Charles A. Larendon, No 15,20? de la dite Cour, et d'un ordre daté du 6 décembre 1894, de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans la succession de G. T. Beauregard aussi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° L'élégante résidence en bois à deux étages, No 255 avenue de l'Esplanade, à l'encoignure N. E. de la rue Derbigny, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Kerlerec, Claiborne et Derbigny. Elle est entourée par la banquette dont elle est séparée par une jolie barrière en fer et contient de larges galeries, corridors, salon avec manteaux en marbre, librairie, salle à manger, lieux d'aisances en porcelaine, cuisine, chambre à domestique, au premier étage; six chambres à coucher, cabinet de toilette et chambres à bain au deuxième étage; et deux chambres dans la bâtisse du fond. Le terrain est spacieux, il est distribué en jardin, gazons et promenades.

Le terrain est désigné par la lettre D, d'après le devis de l'arpentage fait par H C Brown, assistant voyer de ville, le 26 septembre 1894, ... pour référence à un inventaire, dans la succession de P. G. T. Beauregard, par C. T. ..., notaire, le 2 octobre 1894, mesurant 84 pieds de face à l'avenue de l'Esplanade par 155 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur et de face à la rue Derbigny; puis sur une ligne courant vers la rue Claiborne et parallèle à l'avenue de l'Esplanade, 100 pieds, puis sur une ligne courant vers l'avenue de l'Esplanade et parallèle à la rue Derbigny, 24 pieds 11 pouces, 3 lignes; ensuite sur une ligne courant vers la rue Derbigny et parallèle à l'avenue de l'Esplanade, 36 pieds, puis sur une ligne courant vers l'avenue de l'Esplanade et parallèle à la rue Derbigny 130 pieds. Une des demeures la plus élégante et la mieux située sur l'avenue de l'Esplanade. Avec les chars électriques, en pleine opération, elle ne se trouve qu'à cinq minutes de ... de la rue du Canal; sujette au bail à ... expirant le 30 septembre 1895, au taux de $1,000 par an.

2° La jolie bâtisse en bois à deux étages rue Derbigny, dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de l'Esplanade, Kerlerec, Claiborne et Derbigny, retirée de la banquette dont elle est séparée par une barrière en fer et contenant corridors, chambres, chambre à bain, etc.

Le lot de terre est désigné par la lettre B sur le devis ci-mentionné par H. C Brown et mesure 31 pieds 5 pouces 8 lignes de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Une bonne demeure ou un bon placement. Sujette à un bail expirant le 30 septembre 1895 au taux de $360 par an.

3° Les deux beaux terrains pour bâtir, adjacents à la propriété ci-dessus décrite, de chaque côté et dans le même district, et désignés par les lettres A et C sur le susdit devis par H C Brown, mesurant chacun 31 pieds 5 pouces 8 lignes de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le lot A étant le plus rapproché de la rue Kerlerec et le lot C le plus rapproché de l'avenue de l'Esplanade. Ils peuvent être utilisés comme demeures ou comme placements avantageux.

4° La résidence centrale, attrayante et commode, à trois étages et mansarde, No 142 rue Carondelet, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St Charles, Lafayette et Girod, contenant corridor, salons doubles, salle à manger, cuisine et office sur le premier étage; corridors, onze chambres à coucher et chambre de bain aux étages supérieurs. Le lot de terre mesure 25 pieds 9 pouces de face à la rue Carondelet sur 150 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et s'ouvrant dans le fond sur un passage de 20 pieds de large, en commun et pour l'usage du dit lot et autres, ... Sa proximité du centre d'affaires assure ... tion, faisant d'elle un placement sûr ... productif. Sujette à un bail ... expirant le 30 septembre 1895, au taux de $960 par an.

5° Le joli cottage en bois à un étage, à deux corps de logis, No 218 rue Melpomène, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Terpsichore, Baronne et Dryades, ayant trois chambres, une allée de chaque côté, et une bâtisse en bois dans le fond ayant quatre chambres. Le terrain est une partie du No 5 dans l'îlet No 93, sur le plan original du faubourg Annonciation, dressé par Lafon et déposé à l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville, le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Melpomène, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles (au pied français), 31 pieds 11 pouces 5 lignes, par 127 pieds 10 pouces 4 lignes (au pied américain); ledit lot est borné sur un côté par la partie qui reste du lot No 5 et sur l'autre par le lot No 6 sur ledit plan; est très près du Marché Dryades, est toujours en demande par de très bons locataires, est un placement sûr et productif, loué à raison de $432 par an.

6° Deux morceaux ou parcelles de terre, situés dans la paroisse Jefferson, en cet Etat. Ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, désignés par les lettres A et D sur un plan dressé par J. A. D'Hémecourt, député-voyer de la Nouvelle-Orléans, le 30 juin 1876, une copie plus petite, faite par J. A. D'Hémécourt le 18 mars 1880, et annexé à un acte de Jas Fahey, 18 mars 1880 et mesurant conformément au dit plan comme suit; le terrain A à 750 pieds de face au chemin Public. Ensemble avec le droit de batture et le droit de l'accroissement en face des dits 750 pieds, et s'étendant 5,000 pieds de profondeur plus ou moins, et 750 pieds de largeur sur la ligne du fond. Le morceau ou parcelle D touche au morceau A immédiatement dans le fond et mesure sur la ligne de division 797 pieds et s'étend en profondeur sur les lignes de chaque côté, à peu près 10,000 pieds entre lignes divergentes, de manière à lui donner 1,350 pieds de largeur sur la ligne du fond, lesquels dits morceaux de terre sont bornés sur le côté du haut par la propriété anciennement appartenant à Albin Rochereau, sur le côté du bas par la propriété de Mme Louise Destrehan, épouse de L. H. Harvey et dans le fond par la propriété de J. De Gruy ou ses héritiers. Le tout sujet à tous les droits auxquels le Morgan Louisiana & Texas Railroad Company et le Texas & Pacific Railway Company sont revêtus et le droit de passage et voie à travers la dite propriété.

Les améliorations consistent d'une résidence en bois à un étage ... contenant des grandes galeries vestibules, six chambres; dans le fond se trouvent trois maisons en briques et en bois ayant plusieurs chambres; sur les lieux se trouvent une grande écurie et plusieurs autres bâtisses, à quelques centaines de pieds de l'Avenue de la Louisiane et du débarcadère du bac, pouvant également être utilisé comme ferme et pâturages, étant maintenant cultivé en jardin potager; dans le fond il y a une forêt de bois, et se trouve à proximité de la ville et lui donne une valeur pour la création des quais. Sujet à un bail à raison de $1,200 par an payable à la fin de chaque année pour dix ans, à partir du 1er juillet 1889 avec le privilège du locataire, après l'expiration du dit bail ou au renouvellement du dit bail le locataire a le droit d'acheter par une évaluation qui doit être déterminée par deux experts qui doivent être choisis un par le propriétaire et l'autre par le locataire; toute cette partie de la propriété louée, où maintenant se trouve la résidence et les dépendances, étant un arpent de face sur le fleuve Mississippi, sur une profondeur de quarante arpents, conformément à un acte passé pardevant Chas G. Andry, ancien notaire en cette ville, en date du 5 juillet 1880. Une copie certifiée est déposée au Bureau des Encanteurs et peut être vue par les parties désirant l'examiner.

Conditions—Pour le tiers du mineur un quart ou plus comptant, au gré des acquéreurs; le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit; pour les deux tiers des majeurs, un tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit; la partie différée doit être représentée par des billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur et di... vis à ..., au gré des parties intéressées portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat pour enforcer la collection des dits billets en cas de procès. Les améliorations doivent être assurées et les polices transférées aux porteurs des billets et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant du prix de leurs enchères seront requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
22 déc—23 30—jan 6 13 20 24

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Salon, Chambre à Coucher et Salle à Manger,

Tapis, Pendules et Ornements, Malles, Portraits, Meubles de Cuisine et Divers.

Succession de Mme Margaret Jane Thomas, alias Griswold.

No 44,402—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—JEUDI, le 3 janvier 1895, à 11 heures du matin, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 21 décembre 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mme Margaret Jane Thomas alias Griswold il sera vendu à l'enchère publique, à la résidence No 810 1/2 rue Chartres près Port, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un assortiment général de meubles de salon, chambre à coucher, salle à manger et cuisine, etc., etc.

Conditions—Comptant.
23 déc—23 26—jan 1 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

La moitié d'un ilet de terre de valeur dans le deuxième district.

Succession de F. St-Clair Ferrié.

No 42,070—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue de la Commune—MARDI 9 janvier 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 de la rue Commune entre les rues St Charles et Camp, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 21 décembre 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de F. St-Clair Ferrié, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

La moitié d'une certaine portion de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné comme l'îlet No 379. La dite moitié d'îlet est bornée par les rues Solomon, Napoléon, Conti et Bienville et mesure 322 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Conti sur 219 pieds 2 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond et 157 pieds 4 pouces et 7 lignes de profondeur de face sur chacune des rues Napoléon et Solomon, le tout plus ou moins.

Conditions—Comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant M. L. Locmil, notaire.

L'acquéreur déposera 10 0/0 du prix au moment de l'adjudication.
23 déc—1 8 15 22 29 janv

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE

Au No 455 rue Terpsichore,
MEUBLES ET ARTICLES DIVERS, ETC.

PAR LOUIS A. RICHARDS, encanteur, bureau No 629 rue Commune—LUNDI, 31 décembre 1894, à 10 heures du matin, en vertu et conformément à un ordre, daté le 19 décembre 1894 rendu par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée: la Succession de Veuve Made Schwartz, No 44,487 du dossier de la dite cour, et pour le compte de la dite succession il sera vendu:

Une certaine ... de la dite propriété, consistant en meubles, etc., etc., etc.

Conditions—Comptant.
20 déc—20 29 30 31

ANNONCE JUDICIAIRE

Mardi le 29 janvier 1895.

PAR LOUIS A RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune le MARDI le 29 janvier 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre daté le 18 décembre 1894, rendu par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée: La Succession de Remy Kyle, No 43 799 du dossier de la dite cour, et pour le compte de la dite succession, à l'enchère publique il sera vendu—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, îlet No 28, numéro original, maintenant 558, borné par les rues Gravier, Perdido, Tonti et Rocheblave, le dit lot est désigné par le numéro 22, et mesure 33 pieds, 3 pouces de face rue Gravier, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Acte de vente par devant Fred. Diebel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 déc—23 30—janv. 6 13 20 27 23.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Sophie Hahn (née Stengel) Morte le 9 janvier 1894. Propriété à Carrollton.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 129, nouveau numéro 631 rue Commune—Le MERCREDI, 9 janvier 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement de la ... le 4 décembre 1894, lancé par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans certain procès, intitulé "Succession de Sophie Stengel, décédée, femme de J. B. Hahn" et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, désigné par le No 5, aussi avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième (7) District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Jefferson, Plum, Cinquième, lequel lot mesure 30 pieds de face rue Claiborne, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions Un tiers ... 10 pour cent du prix seront requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Fred. Deibel, notaire (aux frais de l'acquéreur) ...
9 déc—9 19 26—janv. 2 6 9

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Les jolies et productives
RÉSIDENCES DOUBLES,
Nos 80 et 80 1/2 et 82 et 82 1/2 rue Clouet,
Entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Succession de Mme Amanda Taylor.

No 44,142—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, 15 janvier 1895, à midi, à la Bourse d'Encan et de Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St Charles et Camp, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans daté le 24 novembre 1894 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

1° Le joli cottage en bois, bien bâti, à deux corps de logis, couvert en ardoises, Nos 82 et 82 1/2 rue Clouet ayant quatre chambres, hangar, cuve, cour dans le fond et allées de chaque côté.

2° Le désirable cottage en bois, à deux corps de logis Nos 80 et 80 1/2 rue Clouet, ayant sept chambres en tout, deux cuves, cour dans le fond et une allée de côté double. Les dits lots sur lesquels sont bâtis les dits cottages sont décrits comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 251, borné par les rues Clouet, Montegut, Dauphine et Bourgogne, désignés par les lettres A et B sur un plan de voyer annexé à un acte de l'inventaire dans cette affaire, fait par Edgar Pillié, voyer, en date du 9 novembre 1894, et conformément au dit plan, mesurant, au pied américain, comme suit, à savoir: Le lot "A" commence à une distance de 77 pieds de la rue Dauphine, et mesure 47 pieds 0 pouces et 4 lignes de face à la rue Clouet, sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de 110 pieds et est composé du lot original No 5 et de 16 pieds 6 pouces et 4 lignes qui touchent le lot original No 6 et le lot "B" touchant le lot "A," sur le côté vers la rue Bourgogne et mesure 33 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Clouet sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 110 pieds et est composé de 8 pieds 5 pouces et 4 lignes du lot original No 6, et le tout du lot original No 7 se touchant.

Dans un district très populeux, près des chars électriques et tous autres avantages, ces propriétés de choix seront vendues séparément.

Conditions—Un tiers ou plus ou le tout comptant, au gré des acquéreurs, le reste, s'il y en a, à un et deux ans de crédit avec billets spécialement garantis par hypothèque, privilège et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, et toutes les autres clauses usuelles de garantie; un dépôt de 10 pour cent comptant du prix de leur enchère sera requis pour lier la vente.

Actes de ventes pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.
9 déc—9 16 23 30—janv 6 13 à date

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—George O. Prascheen versus ses créanciers.—No 44,318 — Division B — Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire George O. Prascheen, soit convoquée et tenue pardevant Charles T. Soniat, Esq., notaire, en son étude No 12 rue Carondelet, en cette ville, le MERCREDI, 26me jour de décembre 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, de considérer et de déterminer sur l'application du dit pétitionnaire, pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que H. H. Bryan, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents ...

Nouvelle-Orléans, 20 novembre 1894.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
24 nov—24—déc 10 26

PAR Wm. P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE
Succession de D. R. Carroll et femme.
Mercredi et Jeudi 30 et 31 Janvier 1895.

PAR WM. P. CURTIS, Encanteur—Bureau (ancien No 9), 137 rue Carondelet—Il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre St-Charles et Camp, à midi, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 22 novembre 1894 dans l'affaire de L. J. Carroll vs la succession de D. R. Carroll et femme et als, étant No 42,842 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite, (les plans sont exposés à la Bourse des Encanteurs), à savoir—

LE MERCREDI, 30 JANVIER 1895, IL SERA VENDU:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Jackson, Brainard et Joséphine, désigné comme lot No 21 et mesurant vingt-sept [27] pieds 5 pouces et deux lignes rue Carondelet sur une profondeur de 122 pieds 7 pouces et 2 lignes, étant une maison à deux étages, connue comme No 509 rue Carondelet.

2° Un autre certain lot de terre, aussi avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district que l'îlet ci-dessus et se touchant, et désigné comme lot No 22 et mesurant 27 pieds 5 pouces et 1 ligne de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 122 pieds 7 pouces et 2 lignes étant une maison à un étage, connue comme le No 511 de la rue Carondelet.

3° Un certain lot de terre, aussi avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-André, Carondelet, Félicité et Baronne, composé de portions de lots Nos 20 et 21 et mesurant 30 pieds de face à la rue St-André sur une profondeur de 74 pieds, étant un double cottage à deux étages, connu comme Nos 411 et 413 rue St-André.

4° Un certain lot de terre, aussi avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Clara, Philip et Marais, (ou Willow), désigné comme lot No 3 et mesurant 29 pieds 8 pouces de face rue Première, sur une profondeur de 91 pieds 9 pouces.

Les améliorations consistent en un cottage simple.

5° Un certain morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Brainard, Jackson et Carondelet formant l'encoignure des rues Joséphine et Brainard et mesurant cent vingt deux pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Joséphine sur une profondeur et face à la rue Brainard à peu près de cent cinquante neuf pieds deux pouces et trois lignes; le dit ... portion de terre étant composée des lots Nos ..., douze, treize, quatorze et ... Grande et confortable résidence en briques avec corridor au centre améliorations modernes, écuries, etc.

6° Deux certaines portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Baronne, Jackson et Brainard, se touchant, et mesurant ensemble, cent onze pieds quatre pouces de face à la rue Joséphine, sur une profondeur et façade à la rue Baronne de cent soixante huit pieds et cent soixante-sept pieds de profondeur sur l'autre côté, maintenant subdivisé conformément à un plan fait par Chas G. De l'Isle, député-voyer de ville en date du 20 décembre 1894, le dit plan étant déposé en l'étude de N. B Trist notaire et doit être vendu séparément, comme suit:

Le lot A formant l'encoignure des rues Joséphine et Baronne, mesure 21 pieds 2 pouces de face à la rue Baronne, 28 pieds 9 pouces sur la ligne du fond du dit lot, 111 pieds 4 pouces sur la rue Joséphine, et 113 pieds 2 pouces sur la ligne du lot B qui se touchent. Les améliorations du dit lot consistent en un cottage simple, ayant à peu près 8 chambres, corridor, chambre à bain, gaz, etc.

Le lot B mesure 25 pieds 1 pouce de face à la rue Baronne, 25 pieds 2 pouces sur la ligne du fond du dit lot, 113 pieds 2 pouces sur la ligne du lot A, qui se touche, et 114 pieds 11 pouces sur la ligne du lot C qui y touche. Les améliorations sur le dit lot consistent d'un cottage simple ayant à peu près 8 chambres, corridor, chambre à bain gaz, etc.

Le lot C mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue Baronne, 25 pieds 7 pouces sur la ligne du fond du dit lot, 114 pieds 11 pouces sur la ligne du lot B qui se touchent, et 116 pieds 9 pouces sur la ligne du lot D qui se touchent. Les améliorations sur le dit lot consistent en un cottage simple, ayant à peu près 8 chambres, corridor, chambre à bain, gaz, etc.

Le lot D mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue Baronne, 25 pieds 7 pouces sur la ligne du fond du dit lot 116 pieds 9 pouces sur la ligne du lot C qui se touchent et 118 pieds 7 pouces sur la ligne du dit lot E, qui se touchent. Les améliorations sur le dit lot consistent d'un cottage simple ayant à peu près 8 chambres corridor chambre à bain, gaz, etc.

Le lot E mesure 25 pieds 2 pouces de face à la rue Baronne 25 pieds 3 pouces sur la ligne du fond du dit lot, 118 pieds 7 pouces sur la ligne du lot "D" qui se touche et 120 pieds 5 pouces sur la ligne du dit lot F qui se touche. Les améliorations sur le dit lot consistent en un cottage simple, ayant peu près 8 chambres, corridor, chambre à bain, gaz, etc.

Le lot F mesure 45 pieds 7 pouces de face à la rue Baronne, 37 pieds 4 pouces 11 lignes sur la ligne du fond du dit lot, 120 pieds 5 pouces sur la ligne du lot E qui touche, et 123 pieds 1 pouce et 4 lignes sur la ligne du dit lot, à côté près de la rue Jackson. Les améliorations sur le dit lot consistent d'une maison en bois à deux corps de logis et à deux étages, ayant 8 chambres sur chaque côté.

7° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Philip, Brainard et Jackson désignés comme lots 13 A et 13 B sur un plan marqué Canas et mesurant chacun 33 pieds 3 pouces et 1/2 de face à la rue Baronne sur une profondeur de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes.

8° Un autre lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que la propriété dernière ci-dessus décrite et la touchant, désigné comme le lot "A" et mesure 33 pieds 3 1/2 pouces de face à la rue Baronne sur une profondeur de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes.

Les deux propriétés ci-dessus décrites maintenant subdivisées conformément à un plan fait par Chas G. De l'Isle, député voyer de ville en date du 20 décembre 1894, le dit plan est déposé en l'étude de N. B. Trist, notaire, et doit être vendu séparément, comme suit:

Le lot No 1 mesurant 45 pieds de face à la rue Baronne, 45 pieds sur la ligne du fond dudit lot, 123 pieds 7 pouces et 4 lignes sur le côté gauche dudit lot, près la rue Jackson, et 123 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot No 2 qui y touche. Les améliorations sur ledit lot consistent d'un cottage double.

Le lot No 2 mesure 54 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Baronne, par 54 pieds 9 pouces 3 lignes sur la ligne du fond du dit lot, 123 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot No 1 qui touche et 123 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne droite du dit lot près la rue Philip. Les améliorations sur le dit lot consistent en un cottage simple.

9° Deux certains lots de terre vacants situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet No 4 8 borné par les rues Foucher, Dryades, Delachaise et Rampart, désignés comme lots Nos 19 et 20 se touchant et mesurant chacun vingt huit pieds de face à la rue Foucher sur une profondeur de cent neuf pieds six pouces cinq lignes sur la ligne de division entre les dits lots, cent huit pieds cinq pouces et une ligne de profondeur sur l'autre ligne du lot numéro dix neuf et cent dix pieds huit pouces de profondeur sur l'autre côté de la ligne du lot numéro vingt et face à la rue Dryades, le dit lot numéro vingt forme l'encoignure des rues Foucher et Dryades.

10° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Gravier, Magazine et Commune, formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Gravier, et mesurant soixante-quatre pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de cent onze pieds deux pouces et face à la rue Gravier, cent un pieds deux pouces et trois lignes de profondeur sur l'autre côté et soixante trois pieds huit pouces et deux lignes dans le fond, le tout plus ou moins. Les améliorations qui s'y trouvent consistent d'un magasin en briques à quatre étages, maintenant occupé par MM Finlay et B... wig

11° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Neuvième, Laurel, Huitième et Live Oak ou Constance désignés par les numéros onze et douze et mesurant chaque trente-deux pieds de face à la rue Neuvième, sur une profondeur de soixante-dix pieds. Ledit lot No 11 forme l'encoignure des rues Neuvième et Laurel. Les améliorations consistent en quatre maisons à un étage.

JEUDI, 31 JANVIER 1895, IL SERA VENDU:

1° La Plantation Palo Alto, étant composée des morceaux de terre qui suivent, à savoir:

Premièrement—Une certaine plantation, située dans la paroisse Iberville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à peu près dix milles au bas de la ville de Plaquemine, mesurant seize arpents de face au fleuve Mississippi sur une profondeur qui y appartient (excepté cependant) 4 arpents de superficie de terre de face sur le côté du haut de la plantation et touche à la terre de la Vve Danos, appartenant à Napoléon Danos borné au haut par la terre de Thomas Whaley et au côté du bas par le morceau de terre appartenant à Whaley et Hall, une moitié d'intérêt indivise a été acquise par acte du shérif dans les affaires Nos 1145 et 1226 du dossier de la Cinquième Cour Judiciaire de District, intitulées Louisa J. Whaley et époux vs Thomas Whaley, tuteur, et Anna Whaley et époux vs Thomas Whaley, tuteur, le 3 avril 1869, et l'autre moitié d'intérêt indivis a été acquise le 4 décembre 1869, par acte de Shérif dans l'affaire de Mary Cornelia Hall vs B. Rush, No 1283 du dossier de ladite Cour.

Deuxièmement—Un certain morceau de terre situé dans la paroisse Iberville rive droite du fleuve Mississippi et à peu près onze milles au bas du Bayou Plaquemine, mesurant seize arpents de face au fleuve par quarante arpents plus ou moins de profondeur. La ligne du côté courant parallèlement borné au haut par les terres anciennement appartenant à Whaley & Hall et au bas par les terres maintenant ou anciennement appartenant à E. G. W. Butler; et deuxièmement, deux petits morceaux de terre dans la même paroisse, se touchant dans le fond de la susdite plantation ou morceaux, le premier ayant vingt-six acres de superficie ou comme on peut le voir sur le registre du bureau des terres de la Nouvelle Orléans, au feu Louis Bagnon, en date du 20 avril 1822 No 133, signé J. J. M. Larraban, receveur, et le deuxième morceau contient vingt-neuf et 27/100 acres de superficie comme il est vu aussi dans le registre du bureau des terres à la Nouvelle-Orléans, au dit Bagnon, en date du 15 mars 1831, et étant dans le Township No neuf, range No treize, No 141, signé M. L. Robinson, receveur de revenus publics, faisant ensemble une superficie de cinquante-cinq 37/100 acres, acquis de Stanley O. Thomas, par acte de vente pardevant P. Charles Cuvellier, notaire, pour la paroisse d'Orléans, le 18 mars 1872, enregistré au bureau de transfert, livre No 11, folio No 134, bureau du Recorder de la paroisse d'Iberville, 27 mars 1872.

2° La Plantation Virginia, étant composée des morceaux de terre comme suit:

1° Une certaine plantation ou morceau de terre, situé dans la paroisse Iberville, Etat de la Louisiane, dans le Township neuf range Sud, numéro un est-sud, est du District et des terres de la Louisiane, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, connue comme "Plantation Virginia" et désignée, conformément au dit plan de voyer fait par D. Gourrier, voyer, le 7 février 1876, annexé à un acte de vente par M'lle Eulalie Virginia Arnous à Jean Baptiste N... Lorio exécuté pardevant Charles T. Soniat, notaire en la paroisse d'Orléans, le 3me jour de février 1875, comme suit: Les Sections trente-neuf, trente huit et une partie de trente sept mesurant conformément au dit plan dix et un sixième d'arpents de face sur une moyenne de profondeur de trente et deux cinquièmes d'arpents et ouvrant de onze et trois-quarts de degrés avant plus ou moins trois cent et quatre-vingt-dix sept 80/100 ... et trente-six 71/100 acres. Cette vente n'inclut pas un petit lot de terre mesurant cinquante-cinq pieds par deux cent pieds plus ou moins sur la façade du coin du haut de la section trente huit appartenant à François Brun et est borné par les deux bayous dans le fond. La propriété actuellement vendue fait face au fleuve Mississippi, rive gauche, bornée partiellement par la propriété de François Brun sur la façade d'un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à A. W. Babin et sur l'autre côté par la propriété de Charles Babin.

Deuxièmement—Un certain morceau de terre, situé dans la Paroisse d'Iberville, Etat de la Louisiane, dans le comté neuf, rangée sud, numéro un Est, District Sud-Est de la Louisiane, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, formant une portion de la plantation Virginia, et désigné d'après le devis de l'arpentage susmentionné comme suit, à savoir: Section trente-six mesurant quatre arpents et un tiers de face sur une profondeur d'environ trente-deux arpents trois-quarts entre lignes parallèles; le dit morceau de terre fait face au fleuve Mississippi et est borné d'un côté par la propriété de A. V. Babin et dans le fond par le canal et contenant plus ou moins cent dix neuf 95/100 acres ou cent quarante-et-un 70/100 arpents, acquis à la vente du shérif ... du 21 mars 1878 dans l'affaire de Mlle E. V. Arnous vs John A. Sowers No 1,719 du dossier de la cinquième cour judiciaire de district enregistré dans le livre de transferts No 13, entré 343, folios 499 à 504.

3° La Plantation Achbar, étant un lot ou portion de terre situé dans Barataria, dans la Paroisse Jefferson, mesurant environ quatre arpents et demi de face sur la rivière Ouacha sur toute la profondeur de l'île au lac Ouacha, bornée d'un côté par la propriété maintenant ou dernièrement appartenant à Manuel Perrin, et de l'autre côté par la propriété maintenant ou dernièrement appartenant aux fils ou Bronet; trente arpents de la rivière Ouacha, la dite portion de terre représentant sa largeur et incluant d'environ cinq arpents, d'un bout à l'autre du reste de toute la profondeur de l'île, qui est à peu près de six milles du lac Ouacha. Acquise de J. C. De Gray, par acte de vente pardevant N. B. Trist, notaire, pour la Paroisse d'Orléans le 16 février 1871, enregistré dans le livre N folio 306, Paroisse de Jefferson, le 17 février 1877.

4° Une portion de terre de 1,20? acres dans la Paroisse Tensas, étant composée de parcelles de terre suivantes: Premièrement toutes les sections numéros quinze et seize dans le comté dit Nord de la rangée dit Est, dans le District de terre Nord de la Rivière Rouge d'après les arpentages des Etats-Unis, contenant environ ... acres plus ou moins acquise de Joseph Cordill par acte de vente passé ... notaire, dans et pour la Paroisse ... le 6 janvier 18..

5° Plantation de Jericho, paroisse de Natchitoches, étant une certaine portion de terre située sur Old River, dans la paroisse Natchitoches, connue comme la réclamation William Hunter contenant deux mille six cent et quatre vingt dix ... acres, environ la moitié de la dite portion de terre s'étend des deux côtés de la rivière Old River, la partie de la terre descend sur le côté droit borné au dessus et au nord par les terres appartenant à Thomas Hunter, au-dessus et au sud par les terres de W. P. Morrow et Louis Dupleix à l'ouest par les terres publiques et les terres de Prudhomme et autres, et les terres sur la rive gauche en descendant la dite rivière, étant bornées au-dessus et au Nord par les terres ayant appartenu à Charles Diggs, Victor Durand et les héritiers de Gentry; au-dessous et au sud par les terres de Morrow et Emile Sompayrac, et à l'est par les terres appartenant autrefois à Lob... Acquis aux ventes ... faites par V. A. Barron, shérif et encanteur ex officio, le 21 juillet 1875.

6° La portion de terre Wallace paroisse Natchitoches, étant une portion de terre située et étant placée des deux côtés de Cane River dans la paroisse de Natchitoches, dans cet Etat et contient quatorze cents arpents plus ou moins, et est bornée au dessus des ... côtés de la dite rivière par des terres maintenant ou ayant appartenues à Mme Alexis Morceaux et au dessous, sur la rive droite par des terres maintenant ou ayant appartenues à Edward Fil..., et en descendant sur la rive gauche par les terres appartenant à Chapon St Germain avec toute la profondeur appartenant à la dite portion de terre ou plantation. Acquise à la vente du marshal des Etats Unis le 2 avril 1880 dans l'affaire de D. R. Carroll vs David Wallace No 4,987 du dossier de la Cour de circuit des Etats-Unis pour le cinquième circuit judiciaire et District de la Louisiane. Enregistré dans le livre 4 des ventes du Shérif, folio 286 et ... le 18 mai 1880.

7° L'Endroit Rachal, 500 acres, Paroisse Natchitoches étant une certaine portion de terre située dans la Paroisse Natchitoches sur la rive droite de Little et Atlas River contenant 440 arpents, plus ou moins, bornée au dessus par ... terres appartenant autrefois à Victor J. Rachal, au-dessous par celles d'Elvoie Rachal, dans le fond par celles de L. B. Rachal et D. R. Carroll et sur le devant par la rivière Little ou Atlas. Acquis de Mme Mary T. Mason, par acte de vente pardevant John A. Barlow, député greffier de la Onzième Cour Judiciaire de District, notaire ex officio le 4 août 1885.

8° Une portion de terre de vingt acres, paroisse de Natchitoches, étant une certaine portion de terre s'étendant et située dans la paroisse de Natchitoches sur la rive droite de Little ou Atlas River en descendant, contenant cent vingt acres, plus ou moins, étant bornée au dessus par les terres appartenant à John Rachal, au-dessous par les terres du dit acquéreur, dans le fond par une portion de terre appartenant au ... Louis B. Rachal, sur le devant par la dite Little ou Atlas River acquise de A. W. Bres par acte de vente pardevant Joseph Cortez... notaire dans et pour la paroisse de Natchitoches le 9 octobre 1890. Enregistré dans le livre 9 des transferts, folio 174, le 16 avril 1890.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en paiements égaux, en un et deux ans à huit pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, et toutes les clauses usuelles concernant les assurances et les honoraires d'avocats. Les acquéreurs assumeront les paiements des taxes de 1895. Dix pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

Actes de ventes pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais de l'acquéreur.
30 déc—30—13 20 27 jan—à date

PAR GEO FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Demi Intérêt INDIVIS EN PROPRIETES DE VALEUR ET BIEN SITUEES VACANTES ET AMELIOREES

Dans le Deuxième District.

Succession de Mme Peter Gallagher.

No 44,470.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune MARDI, 5 février 1895 à midi à la Bourse d'Encan de Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la Paroisse d'Orléans, daté le 27 décembre 1894, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite à savoir—

1° La moitié indivise dans et pour deux certains lots de terre, aussi avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Second District de cette ville et désignés par les Nos 21 et 22 dans l'îlet No 47, borné par les rues Claiborne, Bienville, Conti et Derbigny, d'après un plan déposé au bureau de A. Barnett, notaire, les lots mesurent chacun 25 pieds 8 pouces de face à la rue Derbigny, sur une profondeur entre lignes parallèles de 1?0 pieds. Les améliorations consistent d'une substantielle maison en briques, à deux étages, connue comme No 58 1/2 rue Derbigny.

2° La moitié indivise dans et pour un certain lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Miro, Tonti et Orléans, désigné par la lettre A d'après un croquis fait par un acte pardevant J. D. Taylor, notaire, le 7 juin 1890; le dit lot mesure, d'après le croquis, 128 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Miro, sur une profondeur de 87 pieds 8 pouces et 3 lignes et de face à la rue Ste-Anne, et 126 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne en arrière, parallèle à la rue Tonti. Les améliorations consistent en un cottage élevé de terre, et deux doubles cottages en bois.

3° La moitié indivise dans et pour deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Orléans, Tonti et Miro; les dits lots sont désignés par les Nos 14 et 15, d'après un plan dressé par J. Communy, le 15 septembre 1844, et déposé au bureau de P. P. Labarre, notaire et mesurent comme suit: Le lot No 14 mesure 30 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de 86 pieds 2 pouces sur la ligne le séparant du lot No 13, et 86 pieds 11 pouces et 7 lignes sur la ligne le séparant du lot No 15; et le lot No 15 mesure 30 pieds de face rue Ste-Anne, sur une profondeur de 86 pieds 11 pouces et 7 lignes sur la ligne le séparant du lot No 16. Les améliorations consistent en une maison en bois élevée de terre.

4° La moitié indivise dans et pour cinq lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Orléans, Rendon et l'avenue Hagan, désignés par les Nos 1 à 5 inclusivement, d'après un croquis dressé par E. Pilié, voyer, et attaché à un acte d'achat du New Orleans Swamp Land and Reclamation Company, passé pardevant James Fahey, notaire, le 11 août 1891; les dits lots mesurent chacun, en mesure américaine, 30 pieds 9 pouces et 6 lignes de face rue Ste-Anne sur les profondeurs suivantes: Lot No 1 mesure 93 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur et face sur l'avenue Hagan et forme le coin des rues, et 93 pieds 1 pouce et 3 lignes sur une ligne avec le lot No 2; lot No 2 mesure 93 pieds et 1 ligne sur la ligne du lot No 3; lot No 3 mesure 92 pieds et 11 pouces sur une ligne avec le lot No 4, No 4 mesure 92 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No 5; lot No 5 mesure 92 pieds 8 pouces et 5 lignes sur la ligne du lot No 6.

5° La moitié indivise dans et à un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Chartres, Passage de la Bourse, Bienville et Douane, désigné par la lettre B sur un plan ou croquis fait par S. G. De l'Isle, voyer, daté du 18 avril 1893, annexé pour référence à un acte d'achat passé le 7 janvier 1893 pardevant J. J. Woulfe, notaire, et mesure 43 pieds 10 pouces et 6 lignes de face au Passage de la Bourse sur une profondeur de 21 pieds 9 pouces et 9 lignes, entre lignes parallèles; la bâtisse est connue par les numéros municipaux 56, 58, 60 Passage de la Bourse, est une bâtisse à trois étages en briques.

Condition—Comptant. Un dépôt de 10 0/0 du prix au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant John R Légier, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
30 déc—janv 6 13 20 27 ... à date

LES PLUS PARFAITS
Pianos
WEBER, EMERSON, HARDMAN, MASON et HAMLIN, LUDWIG, GILBERT, Etc.
Aux prix les plus bas, aux conditions les plus faciles.
Junius Hart,
1001-1003 RUE CANAL.
1er sept 1 an—dim mar. jeu

SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS
ESS-ORIZA
Parfums
Suaves et Concentrés
ASSORTIS EN TOUT ...DEURS
PARFUMERIE ORIZA
de L. LEGRAND

Inventeur du Produit VÉRITABLE et accrédité ORIZA-OIL
11, Place de la Madeleine, Paris
SE TROUVE DANS TOUTES LES MAISONS DE CONFIANCE

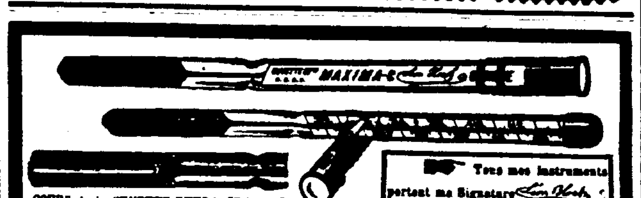

THERMOMÈTRES
MÉDICAUX de Léon Bloch
NOUVEAU SYSTÈME
EXTRA-SENSIBLE
(BREVETÉ en France et à l'Étranger)
Présenté à l'Académie de Médecine de Paris
par M. le Dr DUJARDIN-BEAUMETZ
Adopté par MM. les Drs POTAIN, PASTEUR, PÉAN, PETER
ET TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES
A Paris, chez l'Inventeur BLOCH, 5, place de la République
Dépôt à la N-Orléans, J.-L. LYONS & C, 42-44, Camp.

DEPOTS DE GLACES
—ET—
D'OBJETS D'ARTS.

La Plus Grande Maison de ce Genre dans les Etats du Sud.

CONCURRENCE DEFIEE.

Les personnes désirant l'un des articles suivants, feront bien de venir visiter mon magasin, avant d'acheter ailleurs

Miroirs Français pour Cheminées et entre les Fenêtres de toutes les grandeurs et genres, à Cadres Dorés, Bronze, Ebène, Noyer et particulièrement les Miroirs Bric-à-Brac, pour cheminées aussi bien que les Cabinets Bric-à-Brac pour salons, qui ne peuvent être surpassés en élégance et en main-d'œuvre. Chevalets pour tableaux, Piédestaux pour Statues, Stores et Corniches pour fenêtres, des dessins les plus artistiques, ainsi que de Cadres à Portraits et Crayons, comme Gravures des genres les plus nouveaux et plus beaux qui puissent être faits. Notre stock de Gravures, Etchings et Oleographes et Photogravures est un des plus beaux et plus vastes de toutes les récentes publications, aussi bien que les Ornements de Sèvres, Bisque et Bronze pour Cheminées et Cabinet Bric-à-Brac,

OU LES ARTISTES ET CONNAISSEURS POURRONT SE TROUVER FIERS DE FAIRE LEURS CHOIX POUR CADEAUX DE NOCE OU FETES
—N'OUBLIEZ PAS QUE—
La Concurrence est Défiée, et Venez Vous en Convaincre Chez
OSCAR UTER, Manager.
L. UTER, HEIRS
No 47 RUE ROYALE.
12 déc—1m

Bonnes Montres et Pendules.

LES PLUS BEAUX DIAMANTS ET LA PLUS BELLE JOAILLERIE D'OR MASSIF QUI SE PEUT VOIR ET EXAMINER CHEZ

FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET JOAILLERS,
Nommés Inspecteurs et Ajusteurs des Régulateurs de Chemins de Fer.
No 17 RUE BOURBON, PRES CANAL.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
—— DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS ——
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.
HENRY V. OGDEN Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
J G PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

Banque Nationale Germania.—Nile-Orléans, 22 déc. 1894.—A une réunion du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, un dividende semi annuel de CINQ POUR CENT a été déclaré, payable le 2 janvier 1895.
J. L. BERCIER, Caissier.
29 déc—7f

Bureau du Carondelet Canal and Navigation Company, coin Villeré et Toulouse (Vieux Bassin)—Nouvelle Orléans, 27 décembre 1894—Conformément à la charte de cette compagnie l'assemblée annuelle et générale des actionnaires sera tenue le 3me lundi, 21 janvier 1895, de 11 A. M. à 2 P. M. afin d'élire 9 directeurs pour le service de l'année qui suivra.
H. HUARD, Secrétaire.
27 déc—27— jan 3 10 17

Banque Nationale de l'Etat.—Nouvelle-Orléans, 26 décembre 1894.—A une réunion du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, un dividende semi annuel de TROIS DOLLARS PAR ACTION, a été déclaré, payable le et à partir du 2 janvier 1895 aux porteurs d'actions enregistrées à cette date.
CHAS L. C. DUPUY, Caissier.
27 déc—27 28 29 30—jan 1 2 3

Banque Nationale de l'Etat de la Louisiane.— Nouvelle-Orléans, 15 décembre 1894.—L'élection annuelle pour les directeurs de cette Banque aura lieu au local de la Banque, 623 rue Commune le TROISIÈME MARDI, 15me jour de janvier 1895, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
15 déc au 15 jan

Banque Mutuelle Nationale de la Nile-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 8 décembre 1894.—Avis.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Banque pour en suivante sera tenue à la Banque, le MERCREDI 9 janvier 1895, entre midi et 2 heures de l'après-midi.
JAS T. TARLETON, Caissier.
9 déc—1 mois

Banque Nationale Germania—Nile-Orléans, le 10 décembre 1894—L'élection annuelle de neuf directeurs, pour servir pendant l'année prochaine, aura lieu à la Banque, le mercredi 9 janvier 1895, entre 10 heures du matin et 2 heures du soir.
J. L. BERCIER, Caissier.
12 déc—1m

P. LABAT,
Acquéreur des Caves Bordelaises.
Il a transféré les dites Caves
AU No 234 RUE PRIEUR,
Coin Bayou Road.
Et prévient ses amis, connaissances et le public en général, qu'il est toujours prêt à servir comme par le passé, les meilleurs vins et liqueurs à des prix modiques.
4 mars—1 an.

ANT. CASTEL
Annonce à ses amis et au public en général, qu'il a fait l'ouverture de son magasin de faïence et d'articles de ménage,
LUNDI, LE 8 OCTOBRE 1894,
à son nouveau local, encoignure des rues
ROYALE ET DUMAINE.
Stock complet et des mieux assortis. Prix modérés, commis courtois et empressés. Il saisit cette occasion de remercier le public de son patronage passé, et il espère qu'il le lui continuera à l'avenir.
1er sept—1an

AVIS AUX CREANCIERS.

W. G. COYLE & CO.,
CHARBON. COKE.
Pittsburg, Anthracite, Alabama, Connellsville Coke de Gaz et Combustible.
Charbon en chalands pour planteurs sucriers.
BUREAUX.
Nouveau No 323 rue Carondelet,
Ancien No 47, coin Union.
1er sept—6 ... – Dim mar jeu

A VENDRE.

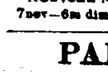

Tourteaux de Graines de Coton et Ecales de Graines de Coton.
PUECH & FRERET,
Nouveau Numéro 634 Rue Gravier.
7nov—6m dim mar ven

PAR'OIDIUM
(Pas poison!)
Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.
Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.
Le Par'oidium Extract, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquerelles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.
Une boîte d'échantillon expédiée franco, sur l'envoi de 30 cents à M. F. C. Boucher Saint Paul, Minnesota.
Agents demandés partout.